



Contrat d'engagement 2011

Le présent contrat est passé entre le producteur **Dominique Guilbot** et le partenaire consommateur, pour l'approvisionnement en légumes pour l'année 2011 (période de 40 semaines)

NOM-Prénom : Nom-Prénom (conjoint/copainier) :

email : email (conjoint/copainier) :

Adresse :

Code postal - Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

L'AMAP :

- A pour objectif d'organiser la fourniture de 40 paniers annuels d'une valeur de 400 euros (petits paniers) ou 600 euros (grands paniers) correspondant à l'engagement.

LE PRODUCTEUR :

- S'engage à mettre en œuvre les moyens de culture pour essayer de tenir l'objectif fixé par l'AMAP.
- S'engage à cultiver sans pesticides ni herbicides, dans le respect de la terre, de la biodiversité et de l'éthique des AMAP.

L'ADHERENT :

- S'engage à venir chercher son panier (ou à le faire récupérer par un tiers) chaque semaine aux horaires de distribution (18h30 / 19h30)
- S'engage à effectuer au moins trois distributions au cours de l'année ou à se faire remplacer en cas d'empêchement.
- Participe dans la mesure du possible à la vie de l'AMAP et à son bon fonctionnement.
- S'engage solidairement avec le producteur et accepte de partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles ce qui exclue toute régularisation.

Je joins à ce contrat :

Adhésion 2011	→ <input type="checkbox"/> 1 chèque de 6 € à l'ordre de « Bons Légumes et Compagnie »
Petit panier à 10 €	<input type="checkbox"/> 1 chèque de 400 € à l'ordre de Dominique Guilbot ou <input type="checkbox"/> 4 chèques de 100 € à l'ordre de Dominique Guilbot ou <input type="checkbox"/> 1 chèque de 37 € et 11 chèques de 33 € à l'ordre de Dominique Guilbot
Grand panier à 15 €	<input type="checkbox"/> 1 chèque de 600 € à l'ordre de Dominique Guilbot ou <input type="checkbox"/> 4 chèques de 150 € à l'ordre de Dominique Guilbot ou <input type="checkbox"/> 12 chèques de 50 € à l'ordre de Dominique Guilbot

Tous les chèques doivent être datés du jour de l'inscription. Ils seront encaissés en début de période (début d'année, début de trimestre ou début de mois) sans régularisation.

Le producteur

Date et signature

Le titulaire

Date et signature

L'AMAP

Date et signature

Le 3 décembre 2010

Contacts :

e-mail de l'AMAP : lesbonslegumes@gmail.com

Coordonnées du blog : <http://bonslegumes.asteur.fr>

Notre producteur : Dominique Guilbot 06.08.62.96.58

Distribution du mardi : Virginie Billaudeau : 06.17.53.87.61 / Céline Gouttefangeas : 09.53.47.64.46

Distribution du vendredi : Georges Bouncer : 06.82.59.94.33 / Valérie Merle : 05.49.75.83.60 ou 06.60.47.26.19